

# Le parrainage en Mission Locale

## Le parrainage, c'est quoi ?

C'est un accompagnement bénévole et personnalisé d'une durée maximum de 6 mois, réalisé par un parrain ou une marraine sur la base du partage de son expérience professionnelle et de son réseau.

Cet accompagnement apporte à un(e) jeune parrainé(e), les conseils et le soutien dans ses démarches professionnelles.

La relation « parrain-marraine-jeune parrainé(e) » établit des passerelles entre le monde de l'entreprise et le jeune.

Elle propose une démarche complémentaire aux actions des conseillers Missions Locales.

Le parrainage vise à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

## Le cadre juridique

Instruction interministérielle n° DGEFP/MIJ/CGET/2016/67 du 8 mars 2016 relative à la mise en œuvre du plan de développement du parrainage prévu par le Comité Interministériel pour l'Égalité et la Citoyenneté Met l'accent sur l'accès à l'emploi des jeunes diplômés dans les quartiers prioritaires et le confortement du modèle républicain de réussite par l'effort et par le diplôme.

Note de cadrage parrainage diffusée à l'ensemble des Missions Locales du Grand Est en avril 2019 complétée par une note de précision régionale sur la mise en œuvre du parrainage pour des groupes de jeunes en Garantie jeunes.

Volonté d'harmonisation des modalités de mise en œuvre du parrainage en région Grand Est.

## Qui sont les parrains et marraines ?

**Les parrains/marraines peuvent être issus de tous horizons professionnels :**

responsables d'entreprise, salariés, cadres, élus, membres d'association, retraités.

**Leurs points communs :** leur volonté de s'engager, leurs qualités d'écoute, de dialogue et leur capacités à mobiliser leur réseau pour en faire bénéficier les jeunes.

## Qui sont les jeunes parrainés ?

Des jeunes de 16 à 25 ans accompagnés par une mission locale

Diplômés ou non, expérimentés ou non

**Leur point commun :** le désir d'être guidé dans les démarches professionnelles.

« Le parrainage, parce qu'on est plus fort ensemble »



# Les Missions Locales, un partenaire privilégié

L'insertion sociale en Mission Locale permet d'aider les jeunes à trouver leur place

Dans leur vie

Dans leur ville

Dans leur Pays

Les Missions Locales proposent aux jeunes :

**De l'information** sur l'accès aux droits, au soin, au logement, la mobilité, l'accès à la culture ...

**Un accompagnement** dans les démarches de la vie quotidienne

**Une mobilisation** d'appuis financiers via des dispositifs adaptés

**Un soutien** à l'investissement dans une démarche culturelle et citoyenne

Implantées au coeur des bassins d'emploi, les Missions Locales proposent

**Un réseau de professionnels** à l'écoute des besoins des entreprises et des jeunes

**Une approche partenariale** permettant la construction d'actions innovantes en faveur de l'emploi des jeunes

**Une capacité** à mettre en oeuvre des réponses adaptées

**Une connaissance** sans équivalent des jeunes qu'elles accompagnent

Conseil

Autonomie

Santé

Parrain / Marraine

Accompagnement

Projet

Aide

Jeunes

Parrainage

Ecoute

Formation

16 - 25 ans

